



RÈGLEMENT CONCOURS PROFESSIONNELS

Organisé depuis 26 ans par l'École Estienne et depuis 6 ans en partenariat avec la {BnF, le Trophee Presse Citron {BnF, catégorie pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophee et le Coup de cœur seront désignés à l'issue d'un vote de l'ensemble des étudiants de l'École Estienne et remis le jeudi 21 mars 2019 à la Mairie du 13^e arrondissement de Paris.

ARTICLE 1 (PARTICIPANTS)

Le 6^e Trophee Presse Citron {BnF, catégorie professionnels, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse française ou étrangère entre avril 2018 et février 2019.

ARTICLE 2 (ENVOI)

Envoyez-nous votre dessin préféré, parmi ceux qui ont été publiés entre avril 2018 et février 2019. Merci de préciser autant que possible la date et/ou le support de cette publication. Les dessins doivent être envoyés au plus tard le 15 février 2019. Vous avez trois possibilités d'envoi :

- par voie postale à l'adresse suivante :
École Estienne

Trophee Presse Citron {BnF Catégorie professionnels
18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris

- par mail à :
tropheepro.pressecitron@gmail.com

- en main propre :
École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h/18h)

ARTICLE 3 (EXPOSITION)

Les dessins seront exposés dans le hall de l'École Estienne du 12 au 29 mars 2019.

ARTICLE 4 (JURY)

Les 2 lauréats (Trophee pro et Coup de cœur pro) seront désignés à l'issue d'un vote des étudiants de l'École Estienne ; les résultats seront proclamés à la Mairie du 13^e le jeudi 21 mars 2019, lors de la soirée de la remise des Trophees et annoncés sur le site www.pressecitron.org et sur la page Facebook pro.

ARTICLE 5 (TROPHEES)

Les deux lauréats professionnels recevront chacun leur trophée ainsi que de nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 6 (INVITATION)

Chaque participant au concours et à l'exposition recevra par courrier une invitation à participer au jury du Trophee Presse Citron {BnF, catégorie pro, qui se déroulera le 21 mars 2019 à 17h à l'École Estienne et qui sera suivi de la soirée de remise des trophées à partir de 20h, à la Mairie du 13^e.

ARTICLE 7 (DROITS)

L'auteur autorise pour une durée d'un an, sans limitation géographique, à titre gracieux et non exclusif, la {BnF et l'École Estienne à reproduire ses œuvres, par tous procédés et sur tous supports, dans le cadre de la communication et de la promotion du concours et des actions de la {BnF et de l'École Estienne.

ARTICLE 8 (GARANTIES)

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne et la {BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement.

La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

{BnF

Bibliothèque nationale de France
Quai François-Mauriac
75013 Paris.
+ 33 0 13 79 59 59
www.bnf.fr

École Estienne

École supérieure des Arts
et Industries graphiques
18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris
+ 33 1 55 43 47 47
www.pressecitron.org

Contact concours pro

Luna Ait-Oumeghar
Cassandre Siebert
Laura Le Gal
tropheepro.pressecitron@gmail.com
www.pressecitron.org

